

Communiqué de presse SOS Oulala **Les autorités environnementales alertent et le Département détruit !**

Ce **Samedi 9 octobre à 11 heures** une **cinquantaine de personnes** se sont réunies pour assister à la conférence de presse organisée à Saint-Gély-du-Fesc devant les algécos au niveau du futur échangeur du LIEN.

A la demande du Conseil d'Etat, la Mission Régionale d'autorité environnementale (MRAE) a été mandatée pour évaluer l'étude d'impact sur laquelle se fonde le projet du LIEN conduit par le département de l'Hérault. En effet dans l'avis environnemental publié en 2014, le préfet de Région était juge et partie. **La MRAE a publié le nouvel avis le 28 septembre 2021 qui confirme les alertes émises depuis longtemps par les collectifs et associations opposés au projet.** Alors que les travaux du LIEN sont suspendus et que le Conseil d'Etat doit statuer sur le projet l'avis de la MRAE, le Département a initié les travaux.

Les organisateurs, SOS Oulala, Groupe local Greenpeace Montpellier, France Nature Environnement-Languedoc Roussillon, ANV COP 21 et Alternatiba **ont pris la parole** tour à tour sur la publication de l'avis de l'autorité environnementale très négatif sur les impacts environnementaux du LIEN et ils ont exprimé leur indignation sur la reprise des travaux du LIEN. Après leurs interventions, les soutiens se sont également exprimés : Groupes d'action France Insoumise du Pic Saint Loup, Union Communiste Libertaire Montpellier, Nous Sommes et Ensemble !34 ainsi que divers citoyens. Des échanges ont eu lieu sur les actions à envisager et sur la diffusion de l'avis de l'autorité environnementale.

Pour Chloé du SOS Oulala : *« L'évidence se fait toujours plus criante : le LIEN est une liaison autoroutière, cheval de Troie de l'extension de la Métropole et de l'augmentation du trafic routier, qui ne fera qu'amplifier les problèmes qu'il prétend résoudre tout en accélérant la crise climatique et sociale. »*

Inti de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon rappelle notamment que *« l'avis de l'autorité environnementale du 11 juin 2014 était un avis de complaisance et qu'aujourd'hui l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) autonome du préfet pose de vraies questions. En effet, ce nouvel avis pointe de nombreuses lacunes notamment sur le volet socio-économique, qui manque de cohérence et ressemble à un devoir mal fait : on ne sait pas d'où viennent les chiffres, on ignore les méthodes utilisées comme la part des poids lourds dans le comptage du trafic. Il y a des thématiques oubliées, que ce soit sur l'urbanisation, les mobilités douces ou les transports en commun. »*

Marc Axel de GreenPeace de Montpellier déclare : *« Aujourd'hui, plus d'un million de kilomètres de routes couvre le territoire et en ville les routes occupent plus de la moitié de l'espace. Le développement du réseau routier est un cercle vicieux sans fin. Il est impératif de changer de modèle ».*

Geoffrey d'Alternatiba déclare : *« Comme tout le monde depuis août dernier on a vu passer le dernier rapport du GIEC : le climat se dérègle, le réchauffement global s'accélère, affectant de nombreux phénomènes climatiques extrêmes. C'est le moment sinon jamais de stopper le projet dévastateur du LIEN. Aujourd'hui nous sommes là pour exiger des décideurs politiques qu'ils prennent leurs responsabilités face au changement climatique et qu'ils utilisent le pouvoir qui leur est confié pour changer la trajectoire climaticide actuelle, en mettant un terme à tous ces projets d'un autre temps ».*

La lutte contre le LIEN ne faiblit pas. **L'avis de l'autorité environnementale conforte la légitimité et la détermination à agir dans la lutte contre le projet du LIEN et de son monde.** A l'heure de la **crise climatique**, il est impensable de continuer à dépenser **100 millions d'argent public dans le modèle du tout voiture.** Il est impératif de mettre en place un nouvel aménagement du territoire (transports en commun, pistes cyclables, préservation des espaces boisés etc.) qui ne soit plus basé sur la destruction sans fin des espaces naturels et sur l'étalement urbain. La lutte contre le LIEN continue.

- Consultez l'avis de l'autorité environnemental publié le 28 septembre 2021 http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2021apo84-9656-avis_lien_mrae-vf.pdf
- Consultez aussi l'avis l'autorité environnementale de 2014 : https://26f701d7-efd8-4f82-8f19-48b73e6e8e60.usfiles.com/ugd/26f701_c32a4c1aa752471fbfb6252145d9c713.pdf